



## Les vacances des jeunes de 20 à 24 ans

### Caractéristiques et contexte socio-économique

**En 2004, les jeunes de 20 à 24 ans sont partis moins souvent en vacances que le reste de la population.**

**Ceux qui peuvent partir privilégient d'abord le repos et les relations sociales. La pratique d'activités sportives et culturelles est répandue même si elle ne constitue pas la motivation principale de leurs vacances.**

**Dans près des trois quarts des cas, les jeunes vacanciers de 20 à 24 ans partent en France métropolitaine. Comme l'ensemble de la population, ils choisissent l'hébergement gratuit chez des parents ou des amis.**

**Les jeunes qui ne partent pas en vacances sont économiquement moins favorisés que ceux qui partent. Ils font moins souvent des études et les actifs sont plus touchés par le chômage. Ils vivent dans des ménages où les revenus et le niveau de vie sont moins élevés que ceux des partants et habitent dans des communes moins favorisées.**

**Les jeunes de 20 à 24 ans qui ne partent pas en vacances invoquent essentiellement des raisons financières. En outre, le recours à des séjours courts ne peut pas être considéré pour ces jeunes comme une stratégie de substitution à l'impossibilité de partir en vacances.**

Cette étude s'appuie sur les données de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) réalisée en octobre 2004 par l'INSEE (voir encadré 1).

En 2004, les jeunes de moins de 25 ans constituaient 32 % de la population française, proportion globalement stable depuis 2000 mais en baisse de trois points par rapport à 1990.

La proportion de jeunes, de plus de 15 ans, qui sortent du système scolaire et qui rentrent dans la vie active est de 30 % pour les hommes et de 37 % pour les femmes. La situation économique de ces jeunes actifs est préoccupante. Avec un taux de chômage dépassant les 22 % pour les 15-24 ans, la France se situe parmi les pays de l'Union Européenne où le chômage des jeunes est le plus important. Seuls, la Grèce, la Pologne et la Slovaquie affichent des taux de chômage plus élevés.

Les jeunes femmes sont plus touchées que les hommes par le chômage avec un taux de chômage voisin de 25 %. Mais ce taux est resté relativement stable sur les 15 dernières années, avec cependant un pic en 1995, année où leur taux de chômage a dépassé 32 %, alors que pour les jeunes hommes actifs, la situation s'est nettement dégradée avec un taux qui est passé de 15,3 % en 1990 à 21 % en 2004.

Plus favorisés que leurs aînés face aux vacances, les jeunes de moins de 25 ans sont plus nombreux à partir, 70 % d'entre eux, alors que le taux de départ des 25 ans et plus n'est que de 62 %.

Les jeunes âgés de 20 à 24 ans, qui représentent un peu plus de 20 % de la population des moins de 25 ans constituent un sous-ensemble particulier.

En situation de transition par rapport au monde du travail et à la cellule parentale, ils

sont 40 % à vivre seuls ou en couple et un peu moins de la moitié d'entre eux sont encore étudiants.

Ils partent moins souvent en vacances que leurs cadets (tableau 1). Ainsi, les jeunes de 20 à 24 ans ne sont que 59 % à partir alors que 77 % des 11 à 14 ans vont en vacances. Ce taux de départ a très légèrement évolué, en hausse de 1 % entre 1999 et 2004.

La situation est plus particulièrement défavorable pour les jeunes hommes qui ne sont

que 45 % à partir en vacances. À l'inverse, les jeunes femmes sont plus nombreuses à partir en vacances avec un taux de départ de 53 %.

La relation à la famille conditionne les départs en vacances. Ainsi, le taux de départ des jeunes vivant seuls, hors de chez leurs parents, est nettement plus important que le taux de départ en vacances des jeunes qui demeurent encore chez leurs parents (67 % contre 54 %).

## TABLEAU 1

### Taux de départ en vacances en fonction de l'âge

	Taux de départ en vacances (en % de la population considérée)
Ensemble de la population	65 %
Jeunes de moins de 25 ans	70 %
Dont jeunes de 0 à 10 ans	71 %
Dont jeunes de 11 à 14 ans	77 %
Dont jeunes de 15 à 19 ans	70 %
Dont jeunes de 20 à 24 ans	59 %
Personnes de 25 ans et plus	62 %

Source : INSEE, enquête Vacances 2004.

Note : Sont considérées comme en vacances les personnes qui partent hors de chez elles plus de 4 jours et pour des raisons non-professionnelles.

2

### Des séjours de vacances plus courts et moins fréquents

Les jeunes de 20 à 24 ans, lorsqu'ils partent en vacances, le font moins souvent que les plus jeunes. Ainsi, la majorité d'entre eux ne part qu'une seule fois dans l'année et seuls 25 % d'entre eux partent plus de deux fois. La durée de chacun de leur séjour est courte, une semaine au plus dans près de la moitié des cas et ne dépasse deux semaines que dans un petit quart des cas.

La durée totale que consacrent ces jeunes aux vacances sur l'ensemble de l'année est plus courte que celle de leurs cadets : 13 % partent plus d'un mois contre 19 % pour les moins de 20 ans, traduisant entre autre le fait qu'un pourcentage conséquent des jeunes qui partent en vacances (42 %) est déjà inséré dans la vie professionnelle et dispose ainsi de moins de jours de congés.

### Des séjours essentiellement en France et l'été

Les jeunes de 20 à 24 ans partent essentiellement en France métropolitaine (73 % des séjours) et de manière marginale dans les départements et territoires d'outre mer. Un peu plus de 25 % de leurs séjours de vacances ont lieu à l'étranger dont 8 % au sein de la famille. Comme l'ensemble de la population, leurs vacances ont lieu surtout l'été (67 % des séjours). Ils choisissent

d'abord la mer (40 % des séjours) puis la montagne et la campagne dans des proportions très voisines (environ 17 % des séjours). La part des séjours en ville est loin d'être négligeable (un quart du total des séjours).

Les jeunes de 20 à 24 ans partent essentiellement dans le cadre de séjours fixes, les circuits et voyages itinérants comptant pour moins de 10 % des séjours. Ils choisissent préférentiellement la voiture et le train (dans 67 % des cas) pour se rendre sur leur lieu de vacances.

Ces jeunes partent majoritairement seuls en vacances (dans 56 % des cas). Les jeunes qui vivent encore chez leurs parents partent un peu moins souvent seuls (50 % de leurs séjours de vacances).

### L'hébergement gratuit privilégié

Comme l'ensemble de la population, les jeunes de 20 à 24 ans privilégient le recours à l'hébergement gratuit (résidence principale ou secondaire de parents, d'amis ou du ménage) lors de leurs vacances.

Le fait pour un jeune de ne plus habiter chez ses parents a un impact sur le mode d'hébergement choisi. L'hébergement gratuit (55 % des séjours de l'ensemble des français qui partent en vacances) arrive encore plus largement en tête chez ces jeunes qui ont acquis l'autonomie (62 % de leurs séjours).

Pour eux, l'hôtel, la location ou le gîte et le camping sont choisis de façon équivalente (10 % des séjours). L'hébergement en clubs de vacances, qu'ils soient commerciaux ou de type associatif, est peu attractif pour cette catégorie de population (moins de 2 % de leurs séjours de vacances).

Les jeunes de 20 à 24 ans qui vivent encore chez leurs parents et qui partent avec eux en vacances ont des modalités d'hébergement en vacances assez proches de ce que l'on observe chez l'ensemble des vacanciers avec un taux de recours à l'hébergement gratuit identique. Ces jeunes qui n'ont pas encore coupé le cordon ombilical partent moins à l'hôtel et plus souvent en location ou gîte. Le camping est peu utilisé, dans des proportions assez similaires à ce que l'on observe sur l'ensemble des séjours de vacances en 2004.

Enfin, les jeunes qui vivent encore chez leurs parents mais qui partent seuls en vacances (sans un parent) privilégient plus souvent le camping (dans 15 % de leurs séjours).

### Prédominance de la sociabilité et du repos

L'enquête vacances permet d'identifier les motivations du départ en vacances, à titre principal ou secondaire. L'examen des raisons principales invoquées par les jeunes de 20 à 24 ans montre la prédominance des modalités relationnelles, de manière similaire

mais plus marquée que l'ensemble de la population partant en vacances. Ainsi, « voir des parents ou des amis » (38 % des séjours), « se retrouver en famille » (19 % des séjours) arrivent largement en tête. Si l'on y rajoute la modalité « rencontrer d'autres personnes » (5 % des séjours), c'est ainsi plus de 60 % des séjours des jeunes qui sont animés par la volonté de partager du temps avec d'autres personnes, que ce soit dans un cadre familial ou amical (56 % pour l'ensemble des vacanciers). Le motif « repos sans activité particulière » arrive ensuite dans près de 16 % des séjours des jeunes.

Les séjours de vacances spécifiquement liés au sport ne constituent pas une part très importante des séjours : 15 % des séjours des jeunes de 20 à 24 ans que ce soit à titre principal ou secondaire. De même, 15 % seulement de leurs séjours sont motivés par la pratique culturelle (visites d'églises, de monuments, de sites historiques ou naturels, d'exposition ou de musées, lire, peindre, chanter, faire de la musique, assister à des concerts, à des festivals ou à des pièces de théâtre).

Mais cela ne veut pas dire pour autant que le sport et la culture soient absents des pré-occupations des jeunes lors de leurs

vacances. En effet, dans 45 % de l'ensemble de leurs séjours de vacances, les jeunes vont pratiquer une activité sportive et c'est près de 35 % des séjours qui sont concernés par la pratique d'une activité culturelle.

### Des jeunes vacanciers économiquement plus favorisés que les non partants

Les jeunes de 20 à 24 ans qui partent en vacances, qu'ils soient encore étudiants ou déjà confrontés à la vie active bénéficient de conditions socio-économiques plus favorables que les jeunes qui ne partent pas.

Ainsi, les étudiants qui ont la possibilité de partir vivent au sein de ménages dont la personne de référence occupe un emploi de niveau cadre ou profession intellectuelle supérieure dans 31 % des cas et de niveau ouvrier dans 13 % des cas.

Pour les étudiants qui ne partent pas en vacances, ces proportions sont inversées : pour 15 % d'entre eux, la personne de référence du ménage est cadre ou profession intellectuelle supérieure et 30 % vivent dans un ménage dont la personne de référence est ouvrier.

Pour les jeunes actifs, la situation est similaire en terme de niveau d'emploi occupé. Ainsi, les jeunes qui travaillent et qui ne partent pas sont ouvriers pour 47 % d'entre eux alors que la proportion d'ouvriers chez les jeunes partants n'est que de 30 %.

Les jeunes qui travaillent et qui prennent des vacances sont 22 % à occuper des emplois de niveau profession intermédiaire alors que seuls 12 % des jeunes qui travaillent et qui ne partent pas occupent ce type d'emploi.

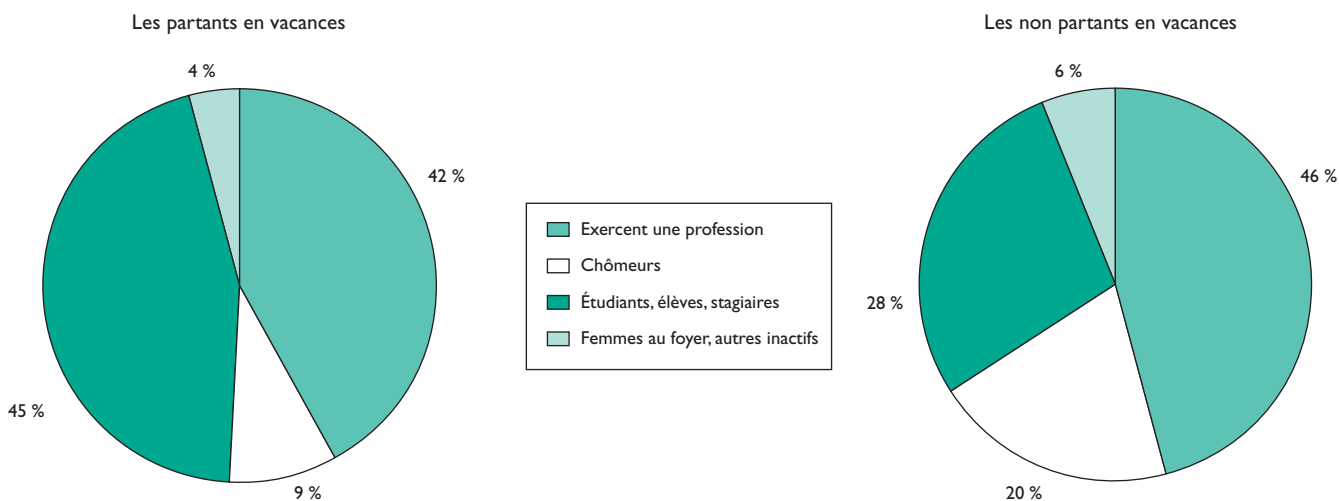
Les jeunes de 20 à 24 ans qui ne partent pas en vacances présentent donc un profil socio-économique moins favorable que les jeunes partants (graphique 1). Ils sont nettement moins nombreux à poursuivre des études que leurs homologues partants : on dénombre ainsi 28 % d'étudiants parmi eux alors que 45 % des jeunes qui sont partis en vacances sont encore étudiants.

Le taux de chômage de l'ensemble des jeunes actifs de cette tranche d'âge est très élevé, près de 23 % en 2004. Mais le chômage touche encore plus les jeunes non partants pour qui le taux atteint les 30 %. À l'inverse, chez les jeunes vacanciers qui ont quitté le système éducatif, le taux de chômage n'est plus que de 17 %.

3

Graphique 1

Occupation des jeunes de 20 à 24 ans



Source : INSEE, enquête vacances 2004.

### Un niveau de vie plus élevé pour les jeunes vacanciers

Le niveau de vie des jeunes de 20 à 24 ans est plus bas que celui de l'ensemble de la population (tableau 2). Ainsi, 39 % d'entre eux vivent dans des ménages dont le niveau de vie se situe dans la tranche la plus basse (le premier quartile) et seulement 15 % d'entre eux dans des ménages qui se retrouvent dans la tranche la plus élevée (le 4ème quartile).

Le diagnostic s'affine ensuite, suivant que l'on part ou non en vacances. Ainsi, plus de 40% des jeunes non partants appartiennent aux ménages les plus pauvres alors que pour ceux qui partent, la distribution des niveaux de vie est plus équilibrée. Si 36 % des jeunes qui peuvent partir en vacances font partie de la première tranche en matière de niveau de vie, à l'opposé, 20 % d'entre eux vivent parmi les ménages les plus riches.

Si l'on distingue les jeunes en fonction de leur autonomie par rapport à leurs parents, on

constate que ceux qui résident encore dans leur famille disposent globalement d'un meilleur niveau de vie que ceux qui ont coupé le cordon (tableau 2). Plus précisément, on constate que les non partants, qu'ils habitent ou non chez leurs parents, ont des profils à peu près semblables en terme de niveau de vie (à l'exception de la dernière tranche) alors que les jeunes qui partent en vacances présentent des profils de niveau de vie tout à fait différents selon qu'ils résident encore ou pas sous le même toit que leurs parents.

## TABLEAU 2

### Niveau de vie des jeunes de 20 à 24 ans

Niveau de vie	Jeunes vivant chez leurs parents		Jeunes vivant hors de chez leurs parents		Jeunes de 20 à 24 ans	
	Partants	Non partants	Partants	Non partants	Partants	Non partants
1 <sup>er</sup> quartile : 25% des ménages au niveau de vie le plus faible	29 %	41 %	45 %	40 %	36 %	42 %
2 <sup>e</sup> quartile	24 %	25 %	26 %	22 %	25 %	24 %
3 <sup>e</sup> quartile	21 %	25 %	16 %	35 %	19 %	27 %
4 <sup>e</sup> quartile	26 %	8 %	13 %	3 %	20 %	7 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : INSEE, enquête Vacances 2004

Note de lecture : 41 % des jeunes vivant chez leurs parents et qui ne partent pas en vacances demeurent dans des ménages dont le niveau de vie correspond à celui des 25 % de ménages les plus pauvres. 20 % des jeunes qui vivent hors de chez leurs parents demeurent dans des ménages dont le niveau de vie est comparable à celui des 25 % de ménages les plus riches.

### Des revenus globalement plus élevés pour les partants

Ce constat est confirmé par l'examen des revenus des ménages d'appartenance de ces jeunes (graphique 2). Si le pourcentage des jeunes de 20 à 24 ans vivant dans un ménage dont les revenus annuels ne dépassent pas 23 000 euros n'est pas sensiblement différent pour les partants comme les non partants (50 % pour les uns et 54 % pour les autres),

la différence apparaît plus nettement pour les tranches de revenus les plus élevés où les jeunes partants sont plus représentés. Ainsi, 8 % des jeunes partants vivent dans des ménages où les revenus annuels dépassent 68 000 euros alors que seuls 1 % des jeunes non partants sont concernés par cette tranche de revenu.

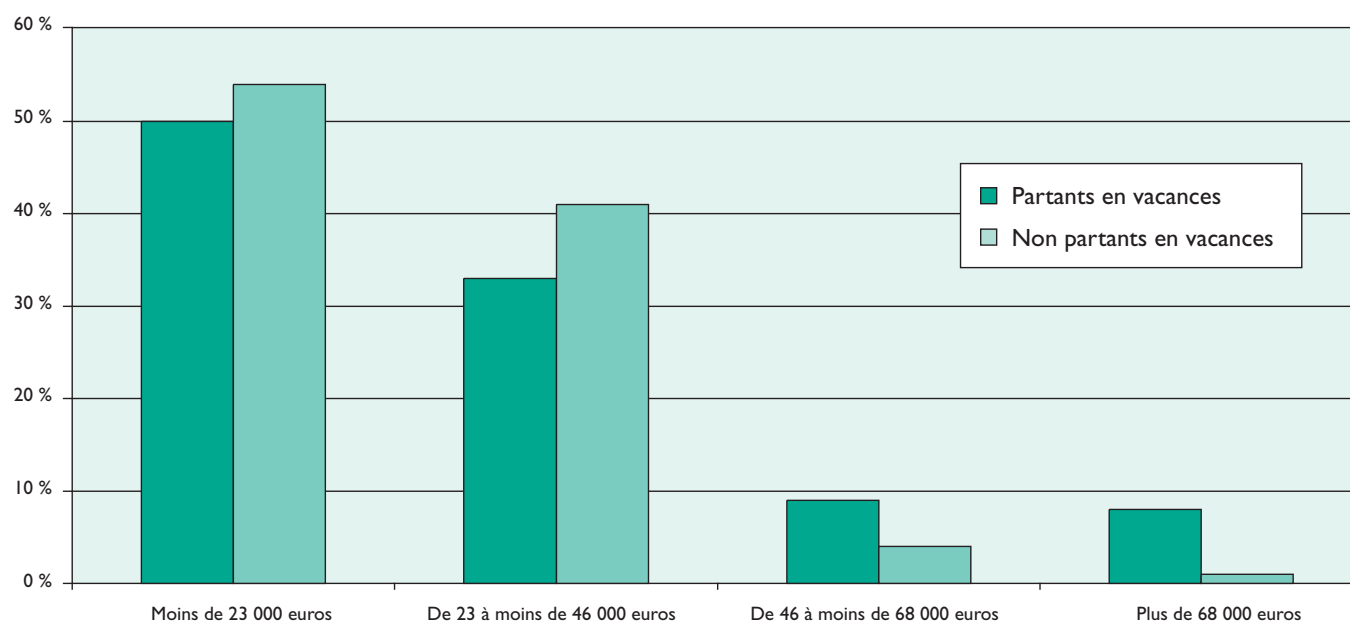
Pour les jeunes qui vivent encore chez leurs parents et qui partent en vacances, les revenus du ménage d'appartenance sont assez

logiquement plus conséquents que les revenus des ménages des jeunes qui vivent seuls et qui partent en vacances (il s'agit alors de leur propre revenu et non du revenu de la famille). Ainsi, pour les premiers, 40 % des ménages ont des revenus annuels supérieurs à 37 000 euros et 12 % des revenus qui dépassent 68 000 euros par an. Chez les jeunes vivant seuls et qui partent, la médiane des revenus se situe à moins de 15 000 euros annuels.

4

### Graphique 2

#### Niveau de revenu annuel global des ménages d'appartenance des jeunes de 20 à 24 ans



Source : INSEE, enquête vacances 2004.

### Des disparités régionales

Les jeunes de 20 à 24 ans partent plus ou moins en vacances selon la région où ils habitent. Ainsi, en Ile-de-France, Bourgogne, Alsace, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, les taux de départ des jeunes sont supérieurs, voir très supérieurs à 60 %, dépassant 70 % pour l'Ile-de-France et l'Auvergne. Inversement, dans cer-

taines régions comme la Champagne-Ardenne, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, le Limousin, la Basse-Normandie, les départs en vacances concernent moins de 50 % des jeunes de 20 à 24 ans, voire moins de 40 % pour les trois dernières régions citées.

Le départ en vacances, on l'a vu précédemment est largement lié aux conditions socio-

économiques. Ainsi, des régions comme la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon où les taux de départ sont plus bas que les autres régions sont aussi des régions où le chômage des jeunes est particulièrement fort. Par contre, certaines régions comme l'Ile-de-France, Midi-Pyrénées et l'Alsace qui affichent des taux de départ en vacances élevés sont aussi très touchées par le chômage des jeunes.

## Les partants habitent dans des communes plus favorisées

La classification des communes de résidence des jeunes de 20 à 24 ans suivant la typologie dite de « Tabard » (tableau 3) montre assez clairement une concentration des partants en vacances dans les communes économiquement plus favorisées (communes clas-

sées en « tertiaire supérieur haute technologie », « administration publique, restauration, pôles urbains, littoral », « travailleurs industriels qualifiés, chimie, plastique »). Inversement une part plus importante des non partants se retrouve dans des communes plus pauvres ou rurales (communes classées en « agriculture, industries agro-

alimentaires », « travail industriel nord et est », « espace semi-agricole et artisanal, petites unités urbaines et pôles ruraux »). Par contre, les proportions des partants et des non partants sont sensiblement équivalentes dans les communes classées en « travail artisanal, chômage, quartiers pauvres, zones urbaines sensibles ».

**TABLEAU 3**

**Communes de résidences des jeunes de 20 à 24 ans suivant la classification de « Tabard »**

Classement des communes de résidence des jeunes	Jeunes non partants en vacances	Jeunes partants
Tertiaire supérieur haute technologie	5 %	14 %
Agriculture, IAA, bois, meuble, commerce de gros IAA	17 %	8 %
Travail industriel Nord et Est	15 %	7 %
Administration publique, restauration, pôles urbains, littoral	11 %	22 %
Travail artisanal, chômage, quartiers pauvres, ZUS	7 %	6 %
Travailleurs industriels qualifiés, chimie, plastique, Rhône-Alpes	17 %	21 %
Espace semi-agricole et artisanal, petites unités urbaines et pôles ruraux	15 %	8 %
Classes moyennes techniques, commerce de gros industriel, banlieue parisienne	13 %	14 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : INSEE, enquête Vacances 2004.

Note de lecture : 5 % des jeunes qui ne partent pas en vacances demeurent dans des communes classées en « Tertiaire supérieur haute technologie ».

## Un niveau d'études plus élevé pour les jeunes qui partent en vacances

On constate que le nombre d'étudiants est plus important chez les jeunes de 20 à 24 ans qui partent en vacances que chez les non partants. Ainsi, parmi les jeunes de 20 à 24 ans qui partent en vacances, 51 % d'entre eux sont déjà sortis du système éducatif et donc actifs et exercent une profession ou sont au chômage alors que chez les non partants, cette proportion atteint 65 %.

Le niveau d'études atteint par les jeunes actifs qui sont sortis du système scolaire varie selon qu'ils sont partis ou pas en vacances en 2004. Ainsi les jeunes vacanciers actifs sont 33 % à avoir un niveau d'études supérieures au baccalauréat alors que seuls 21 % des non partants ont atteint ce niveau. La part des jeunes non partants qui ont fait des études à orientation techniques ou professionnelles longues ou courtes, 52 % d'entre eux, est supérieure de 10 points à celle des jeunes qui partent en vacances et qui ont fait ce type d'études. La proportion de jeunes qui sont sortis du système scolaire et qui ont le niveau baccalauréat est sensiblement équivalente chez les partants et chez les non partants.

## Les raisons du non départ, essentiellement d'ordre financier

Les motifs invoqués par les jeunes de 20 à 24 ans au fait de ne pas partir en vacances sont d'abord et presque majoritairement des

raisons d'ordre financier (pour 44 % des non partants). En second lieu, arrivent des raisons professionnelles ou liées aux études (27 % des non partants). On note que 17 % des jeunes non partants indiquent qu'ils le font par choix. Ces raisons explicatives du non départ en vacances diffèrent de celles données par l'ensemble de la population qui tout en mettant en avant et en premier lieu des causes économiques semble un peu plus souvent faire le choix volontaire de ne pas partir en vacances, sans que l'on sache vraiment ce que recouvre cette notion de choix, et cite nettement plus souvent des motifs de non départ liés à la santé ou des raisons d'ordre familial.

Les contraintes d'ordre financier s'imposent d'autant plus aux jeunes non partants de 20 à 24 ans que ceux-ci sont sans emploi, vivent seuls ou cumulent les deux.

## Le départ en week-end n'est pas une stratégie de substitution

On peut se poser la question de savoir si le départ en week-end, pour les personnes qui ne sont pas parties en vacances, serait un moyen de pallier l'absence de congés plus longs. Il n'est pas aisé de répondre à cette question, faute d'éléments déclaratifs. Néanmoins, on dispose d'un certain nombre d'indicateurs sur le sujet qui donneraient plutôt à penser qu'il n'y a pas stratégie de substitution.

On part d'autant plus en week-end que l'on est apte à prendre des vacances. Ainsi, en

2004, la part des jeunes de 20 à 24 ans qui partent en vacances et qui vont plus ou moins régulièrement en week-end est de 40 % alors que seuls 27 % des jeunes qui ne partent pas en vacances ont déclaré avoir été au moins une fois en week-end.

Si l'on examine la fréquence de ces séjours courts, on remarque que les jeunes qui par ailleurs partent en vacances vont plus souvent en week-end que ceux qui ne prennent pas de vacances. Ainsi, ces derniers partent majoritairement au maximum cinq fois dans l'année alors que les jeunes vacanciers sont plus de 60 % à partir plus de six fois.

De plus, pour ces jeunes qui n'ont pas la possibilité d'aller en vacances, le départ en week-end se fait surtout en direction de la famille ou des amis, dans plus de 60 % des cas. Partir en week-end leur permet de sortir de leur environnement quotidien et de retourner vers la famille ou des amis mais sans que l'on puisse dire pour autant que ces week-ends remplacent partiellement l'absence de vacances.

## Encadré I : Présentation de l'enquête Vacances de 2004

Cette enquête a été réalisée par l'INSEE en octobre 2004 dans le cadre de son dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV).

Elle constitue une source d'information précieuse sur les vacances des français, la dernière enquête de même nature ayant eu lieu en 1999.

Dans chacun des 5901 ménages de France métropolitaine ayant répondu à l'enquête, tous les individus ont été interrogés (y compris les moins de 15 ans), soit 14 303 personnes.

L'enquête fournit des informations sur les modalités des vacances : motivations, lieux et modes d'hébergement, mode de déplacements, pratiques sportives et culturelles, ...etc. Les données socio-économiques de l'enquête permettent de décrire le profil des vacanciers.

**Sont considérés comme séjours de vacances les séjours de plus de 4 nuits consécutives.**

6

## Pour en savoir plus :

- ◆ [1] STAT-Info 05-05 de novembre 2005 : Âge, diplôme, niveau de vie ; principaux facteurs socio-démographiques de la pratique sportive et des activités choisies
- ◆ [2] Éditions de l'INSEP, 2005 : La pratique des activités physiques et sportives en France
- ◆ [3] STAT-info 06-06 d'août 2006 : Les sports d'hiver : pratiques et pratiquants
- ◆ [4] INSEE PREMIERE 1093 : Hausse des départs en vacances mais 21 millions de Français ne partent pas
- ◆ [5] Bulletin n° 17, Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLE) : Les 5-19 ans et les vacances en 2004, types de pratiques et accessibilité
- ◆ [6] STAT-info 07-01 de janvier 2007 : La pratique du sport durant les vacances d'été
- ◆ [7] Bulletin n° 18, Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLE) : Les 5-19 ans et les vacances (2), les aides au départ dans l'enquête vacances 2004
- ◆ [8] INSEE PREMIERE 1154 : Vacances, les générations se suivent et se ressemblent... de plus en plus

**STAT-INFO** est le bulletin de la Mission statistique du secteur sport, jeunesse et vie associative du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

**Directeur de publication** : Gérard Sarracanie

**Rédacteur en chef** : Patrick Thiéry

**Secrétariat de Rédaction** : Florence Couteaux

**Direction artistique et maquette** : Imprimerie Nationale

**Site internet** : [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

**Adresse administrative** : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

**Adresse électronique** : [stat@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:stat@jeunesse-sports.gouv.fr) - Tél. : 01 40 45 92 96